

Conditions générales de vente (“CGV”)

NOMIS.IT

Dernière mise à jour le : 12/05/2025

LE CLIENT DOIT LIRE ATTENTIVEMENT ET ACCEPTER LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE NOMIS.IT (CI-APRÈS LES « CGV ») AVANT D'UTILISER LES SERVICES PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ (CI-APRÈS DÉFINIE).

CES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉFINISSENT LES CONDITIONS ET LES OBLIGATIONS LÉGALES LIÉES A LA L'ACHAT ET L'UTILISATION DES SERVICES PROPOSÉS ET FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ.

L'UTILISATION DES SERVICES EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX PERSONNES CAPABLES DE SOUSCRIRE DES CONTRATS EN DROIT FRANÇAIS.

Article 1 - Définitions

- Les « **Clients** » ou le « **Client** » : désigne toute personne physique non professionnelle ou professionnelle qui souscrit aux Services fournis par la Société et qui reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés.
- La « **Partie** » ou les « **Parties** » : Désigne individuellement le Client ou le Prestataire ou collectivement le Client et le Prestataire ;
- Le « **Prestataire** » ou la « **Société** » ou « **NOMIS.IT** » : désigne la société NOMIS IT (NIT), entreprise unipersonnelle à responsabilité (EURL), au capital de 1000 euros, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Lille Métropole sous le numéro 921 726 170 et dont le siège social est situé 1B rue du Colombier, Entrée 5, Appartement 47, 59155 FACHES-THUMESNIL et représentée par son gérant, Monsieur Simon BRIENNE.
- Le « **Prestataire de paiement sécurisé** » ou « **STRIPE** » : désigne la plateforme STRIPE disponible à l'adresse : <https://stripe.com/> vers laquelle le Prestataire redirige ses Clients afin d'effectuer le paiement du prix des Services souscrits. L'utilisation de ladite plateforme n'engage en rien la responsabilité de la Société, qui n'en a pas le contrôle. Le Client clique sur le lien de paiement et est renvoyé vers le Site internet afférent sous sa seule et unique responsabilité.
- Le ou les « **Service(s)** » : désigne tout service susceptible d'être fourni par la Société au Client, via le Site, tel que plus amplement décrit sur le Site.
- Le « **Site** » : désigne le site Internet développé, édité et fourni par la Société, accessible à l'adresse : <https://nomis-it.com/>

Article 2 - Mentions légales du Site

Editeur : NOMIS IT (NIT), entreprise unipersonnelle à responsabilité (EURL), au capital de 1000 euros, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Lille Métropole sous le numéro 921 726 170 et dont le siège social est situé 1B rue du Colombier, Entrée 5, Appartement 47, 59155 FACHES-THUMESNIL et représentée par son gérant, Monsieur Simon BRIENNE.

Directeur de la publication : Monsieur Simon BRIENNE, Gérant de NOMIS IT (NIT).

Hébergeur :

- Nom de l'hébergeur : Google Cloud Platform (GCP)
- Siège social de l'hébergeur : 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, États-Unis
- Numéro de téléphone de contact de l'hébergeur : (+1) 650-253-0000

Contact :

- Adresse email : contact@nomis-it.com ;
- Téléphone : (+33) 6 69 6071 87 ;
- Adresse postale : 1B rue du Colombier, 59155, Faches-Thumesnil.

Article 3 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent le socle de la relation commerciale entre les Parties.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat, sur le territoire français, des services de formation en ligne (le « Service » ou les « Services ») proposés par NOMIS IT (NIT) (le « Prestataire ») aux consommateurs et clients non professionnels reconnaissant avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés (le « Client » ou les « Clients ») sur son site Internet <https://nomis-it.com/>.

Toute commande de Services implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des Conditions Générales d'Utilisation du site internet du Prestataire.

Les caractéristiques principales des Services, regroupant l'ensemble des informations substantielles requises par la réglementation applicable, sont présentées sur le Site.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des Services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles sont accessibles à tout moment sur le Site.

Ces CGV sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées avant toute transaction avec le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité à :

NOMIS IT (NIT),

1B rue du Colombier, Entrée 5, Appartement 47,

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site.

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Article 4 - Commandes

Avant toute passation de commande, le prospect intéressé par la Prestation se voit transmettre un lien URL adressé par message ou courrier électronique par le Prestataire lors de la première prise de contact du prospect avec le Prestataire (via notamment, sans que cette liste ne soit limitative, ses réseaux sociaux).

Le prospect est alors invité à entrer, sur le Site du Prestataire, ses coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse email et numéro de téléphone) puis à sélectionner le Service souhaité ainsi qu'un créneau de rencontre avec le Prestataire via la plateforme Calendly. Les modalités d'utilisation du Site internet du Prestataire et de la collecte de ces données personnelles sont disponibles, à tout moment sur le Site, au sein de la Politique de confidentialité et des Conditions Générales d'Utilisation que tout utilisateur du Site accepte lors de sa navigation sur le Site.

Lors du rendez-vous pris avec le Prestataire, ce dernier expose au prospect les modalités de la Prestation de service et lui propose l'envoi du contrat de prestation de service y-relatif (ci-après, le « Contrat ») ainsi qu'un lien vers la plateforme STRIPE pour procéder au paiement de la Prestation, une fois le Contrat dûment signé par les deux Parties.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au moment de la signature du Contrat par le Client. Cette confirmation implique l'acceptation de l'intégralité des conditions générales de vente détaillées dans le Contrat.

L'enregistrement de la commande du Client est réalisé au moment de la réception du montant total de la Prestation par le Prestataire à la suite de la signature du Contrat par les deux Parties.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Toute commande passée par le biais du Site constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Une fois confirmée et acceptée par le Prestataire, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

Une fois confirmée et acceptée par le Prestataire, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

Article 5 - Tarifs

Les Prestations de services sont fournies aux tarifs du Prestataire en vigueur tels que présentés sur le Contrat fourni lors du rendez-vous prévu avec le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros (€), hors taxes (HT) et toutes charges comprises (TTC).

Les tarifs peuvent tenir compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire dans les conditions précisées sur le Site.

Toute annonce de réduction de prix devra indiquer le prix pratiqué par le Prestataire avant l'application de la réduction de prix, ce prix antérieur étant défini comme le prix le plus bas pratiqué par le Prestataire à l'égard de tous les Clients au cours des trente (30) derniers jours précédant l'application de la réduction de prix.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le Site, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Les tarifs ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui pourraient être facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque fourniture des Services commandés.

Article 6 - Conditions de paiement

6.1 Délais de règlement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, selon les modalités précisées à l'article Commandes ci-dessus, par voie de paiement sécurisé. A cet effet, le Client se voit transmettre un lien vers la plateforme STRIPE lui

permettant de régler l'intégralité de la Prestation en ligne par carte bancaire, via PayPal, Klarna ou Bancontact. Les informations de paiement du Client lors de la passation de la commande et du paiement font l'objet d'un traitement automatisé de données par le prestataire de paiement sécurisé STRIPE.

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes à la plateforme STRIPE selon les conditions définies sur son site internet.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

6.2 Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, le Client s'expose à des pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du Client.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

Par ailleurs, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou suspendre l'exécution de ses obligations.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

Article 7 - Modalités de fourniture des Services

Les Services commandés par le Client comprennent des prestations de formation sous format vidéo, des explications textuelles fournies sous format PDF via Google Drive ainsi qu'une prestation d'accompagnement à distance pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires effectuées dans les conditions prévues aux présentes.

7.1 Modalités de fourniture des contenus vidéo et PDF de formation

Les formations sont mises à disposition du Client sous forme de contenus vidéo et PDF accessibles dès la validation définitive de la commande du Client.

Les contenus vidéo commandés par le Client sont fournis dans leur version à jour à la date de la vente via un accès à la plateforme Skool communiqué par le Prestataire. Le Prestataire n'est pas responsable de l'utilisation que fait le Client de la plateforme précitée, ce que le Client accepte.

De la même manière, les contenus PDF associés sont fournis dans leur version à jour à la date de la vente via un accès à un Google Drive communiqué par le Prestataire. Le Prestataire n'est pas responsable de l'utilisation que fait le Client de la plateforme précitée, ce que le Client accepte.

Les éventuelles mises à jour ultérieures des contenus sont incluses dans le prix.

Les contenus vidéo et PDF sont fournis au Client pendant toute la durée de la Prestation et resteront consultables par le Client une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la validation définitive de la commande du Client. A l'issue de cette période, les accès aux plateformes seront résiliés.

Le Client est cependant libre, à l'exclusion de toute utilisation commerciale, de reproduire ou télécharger les contenus vidéo et PDF directement sur les plateformes de mise à disposition et d'en conserver des copies.

7.2 Modalités de fourniture du service d'accompagnement à distance

La commande d'une formation comprend également un service d'accompagnement du Client dans le cadre de sa formation selon les modalités prévues dans le Contrat pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la validation définitive de la commande du Client. A l'issue de ce délai, l'accompagnement fourni par le Prestataire prend fin automatiquement.

L'accompagnement fourni par le Prestataire est exclusivement effectué à distance selon les modalités prévues dans le Contrat signé entre les Parties.

7.3 Modalités générales relatives à la fourniture des Services

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyens et dans les délais définis aux présentes.

Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de sept (7) jours après la date indicative ci-dessus précisée, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, celui-ci pourra notifier au Prestataire, dans les conditions prévues à l'article L 216-6 du Code de la consommation :

- soit la suspension du paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que le Prestataire s'exécute, dans les conditions prévues aux articles 1219 et 1220 du Code civil (exception d'inexécution),
- soit la résolution de la vente, après avoir mis le Prestataire en demeure de s'exécuter dans un délai supplémentaire raisonnable non respecté par le Prestataire.

La résolution peut être immédiate si le Prestataire refuse de s'exécuter ou s'il est manifeste qu'il ne pourra pas fournir les Services ou si le délai d'exécution non respecté constituait, pour le Client, une condition essentielle de la vente.

En cas de résolution de la vente, les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue, sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au profit du Client.

Le Client accepte que relève de sa responsabilité la vérification de la conformité des Services et des contenus vidéo, et notamment de leur compatibilité et adaptabilité à son environnement numérique.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de quinze (15) à compter de la fourniture des Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Il est rappelé que l'absence de réserves formulées par le Client lors de la délivrance des Services n'exonère pas le Prestataire de la garantie de conformité, telle que décrite ci-dessous.

Article 8 - Mesures techniques

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de permettre et sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation des Services et contenus vidéo délivrés.

Pour des raisons techniques, notamment de maintenance ou de panne de réseau, une interruption momentanée des Services est possible.

Le Prestataire ne saurait donc être tenu pour responsable :

- des interruptions momentanées nécessaires à l'évolution, la maintenance, ou plus généralement en cas de mise à jour des Services et contenus vidéo délivrés,
- des problèmes techniques, difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée des Services et contenus vidéo délivrés, indépendants de sa volonté, notamment en cas de défaillance ou d'interruption des services d'électricité, de télécommunication, d'accès internet, notamment en matière de transmissions de données d'informations via les réseaux et d'atteinte aux données,
- des risques d'exposition des données et équipements du fait de l'usage d'Internet (virus éventuels, piratage, etc.), le Client s'engageant à prendre toutes mesures appropriées afin de protéger ses propres données et logiciels de la contamination par d'éventuels virus informatiques, et le Prestataire n'étant pas responsable d'éventuels dommages susceptibles d'en découler, tels que pertes de données ou détérioration d'équipement informatique.

Le Client reconnaît qu'il est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Services et contenus numériques délivrés, le Prestataire ne pouvant être tenu pour responsable du fait d'une réclamation et/ou procédure à l'encontre du Client.

Article 9 - Modalités de résiliation de la Prestation

Conformément aux dispositions légales, la résiliation du Contrat par voie électronique est possible lorsque le Contrat a été conclu par voie électronique ou, lorsqu'au jour de la résiliation le Prestataire offre aux Clients la possibilité de conclure des contrats par voie électronique.

A cet effet, le Prestataire permet au Client, d'accomplir, par voie électronique, la notification et toutes les démarches nécessaires à la résiliation du Contrat, dont le Prestataire devra accuser réception en informant le Client, sur un support durable et dans un délai raisonnable, de la date à laquelle le Contrat prend fin et des effets de la résiliation.

Article 10 - Droit de rétractation pour les Clients particuliers

Le Client particulier qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du Contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution des Prestations a commencé avant la fin du délai de rétractation, avec l'accord exprès du Client et reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit à rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente et également disponible sur le Site, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Prestataire, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé à NIT NOMIS IT 1B rue du Colombier, Entrée 5, Appartement 47, 59155 FACHES-THUMESNIL ou un mail contact@nomis-it.com mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception, par le Prestataire, de la notification de la rétractation du Client.

Article 11 - Responsabilité du Prestataire

Les Services proposés à la vente par le Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Le Client bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.

11.1 Garantie légale de conformité

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité des Services commandés. Les Services fournis par l'intermédiaire du Site du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis par le Client. Il appartient en effet au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier cette réglementation.

En cas de défaut de conformité, le Client peut exiger la mise en conformité des Services défectueux, la fourniture gratuite d'un nouveau Service conforme ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le Prestataire ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité.

Il appartient également au Client de solliciter auprès du Prestataire la mise en conformité des Services défectueux ou la fourniture gratuite d'un nouveau Service conforme. La mise en conformité du Service défectueux a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente (30) jours suivant la demande du Client.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, le Vendeur peut refuser celle-ci. Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Client peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du Code civil.

Le Client peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation.

Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Client n'est alors pas tenu de demander au préalable la mise en conformité des Services défectueux ou la fourniture gratuite d'un nouveau Service conforme.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Service fourni et la valeur de ce service en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution de la vente, le Client est remboursé du prix payé au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Client, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

11.2 Garantie légale contre les vices cachés

Le Prestataire répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Services conformément à l'article 1641 du Code Civil. Dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

11.3 Exclusion de garanties

Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif :

- à la survenance d'un cas de force majeure ; ou
- au non respect de la législation du pays dans lequel les Services sont délivrés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande ; ou
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles.

Article 12 - Assurance

Le Prestataire est titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant les dommages pouvant survenir dans le cadre de l'exécution de la Prestation.

Article 13 - Responsabilité du Client

Le Client s'engage expressément à fournir, pendant toute la durée de la Prestation de Service, à la demande du Prestataire, et au moment opportun défini d'un commun accord entre les Parties, toutes les informations, tous les renseignements, tous les documents et toute l'assistance raisonnablement nécessaire pour lui permettre de réaliser l'objet des présentes.

Article 14 - Droits de propriété intellectuelle

Le contenu du Site ainsi les éléments constituant les formations sont la propriété du Prestataire et de ses partenaires. Il est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus et éléments est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Article 15 - Données personnelles

Il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande, et notamment, à l'établissement des factures.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données et notamment le

Règlement Général à la Protection des Données (aussi appelé « RGPD »), ainsi que toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Les modalités de collecte et de traitement des données à caractère personnel ainsi que les droits dont disposent les Clients sur celles-ci peuvent être consultés dans la rubrique « Politique de confidentialité », que le Client doit consulter et accepter, notamment au moment de la passation de sa commande.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant ainsi que d'un droit de s'opposer au traitement de ses données pour un motif légitime. Ces droits peuvent être exercés en s'adressant au Prestataire à l'adresse mail suivante : contact@nomis-it.com.

Article 16 - Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion des présentes, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code Civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreux peut demander une renégociation des Conditions Générales de Vente et des conditions particulières associées à son cocontractant.

Article 17 - Exception d'inexécution

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque partie aux présentes pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique.

La suspension d'inexécution prendra effet immédiatement, à réception par la partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit.

Cependant, si l'empêchement était défini ou perdurait au-delà d'un (1) mois à compter de la constatation de l'empêchement par lettre recommandée, les présentes seraient purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations.

Article 18 - Exécution forcée en nature

Par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, les Parties conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

Article 19 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 20 - Cas particuliers de résolution des Conditions Générales de Vente ou de la Prestation

20.1 Résolution pour imprévision

La résolution pour l'impossibilité de l'exécution d'une obligation devenue excessivement onéreuse ne pourra, nonobstant la clause de Résolution pour manquement d'une des parties à ses obligations figurant ci-après, intervenir que quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure déclarant l'intention d'appliquer la présente clause notifiée par lettre recommandée après demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

20.2 Résolution pour inexécution suffisamment grave

La partie victime de la défaillance pourra, nonobstant la clause de Résolution pour manquement d'une des parties à ses obligations figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la partie défaillante, la résolution fautive des présentes, quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse.

20.3 Résolution pour force majeure

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause de Résolution pour manquement d'une des parties à ses obligations figurant ci-après, avoir lieu que quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

20.5 Résolution pour manquement d'une Partie à ses obligations

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties de ses obligations au titre des présentes, celui-ci pourra être résolu au gré de la partie lésée.

Cette résolution pour manquement aura lieu de plein droit quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie sans effet pendant quinze (15) jours. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Article 21 - Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 22 - Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L 612-1 du Code de la consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le Site ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le Prestataire adhère au médiateur CNPM-MEDIATION-CONSOMMATION qui peut être saisi :

- En ligne (de préférence) via le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/mediation-consommation-demande.php>
- Par courrier à l'adresse suivante :
CNPM-MEDIATION-CONSOMMATION,
27, Avenue de la Libération,
42400 SAINT-CHAMOND.

Toute demande adressée par courrier doit obligatoirement comporter :

- Une indication des coordonnées du demandeur ;
- La copie datée de la réclamation écrite envoyée préalablement au Prestataire et de sa réponse éventuelle si la réclamation a moins de deux mois ;
- La copie datée de la réclamation écrite envoyée préalablement au Prestataire si la réclamation a plus de deux mois.

Pour en savoir plus sur le processus de saisine de ce médiateur, veuillez consulter : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/processus-de-saisie-mediationconso-art-6.html>

Si le litige doit être porté devant les tribunaux, il est rappelé qu'en application de l'article L.141-5 du Code de la consommation : le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de la procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable .

Il est également rappelé que, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne.

Article 23 - Informations précontractuelles - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir été informé, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion de la vente, d'une manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- sur le prix des Services et l'application d'un prix personnalisé sur la base d'une prise de décision automatisée et des frais annexes ou, en l'absence de paiement d'un prix, sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci et sur la nature de cet avantage ;
- sur les modalités de paiement, de fourniture et d'exécution du contrat ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, sur la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- sur l'identité du Prestataire, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, ainsi que sur ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- sur les garanties légales et contractuelles et leurs modalités de mise en oeuvre ;
- sur la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières ;
- sur les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour un Client, de commander sur le Site emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client particulier souhaite se rétracter de sa souscription passée sur le Site du Prestataire sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de :

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la souscription de la Prestation ci-dessous :

Nom de la Prestation :

Souscrit le :/...../.....

Nom du Client :

Adresse du Client :

.....

Date :/...../.....

15